



Syndicat National des Personnels de l'Éducation
et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
Section de la Martinique
Site Internet : www.snpespjj-fsu.org
Courriel : snpes972@gmail.com



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

UEHC du Robert en péril : entre intimidation et indifférence de l'administration

Le mardi 10 avril 2018, le DT par intérim a annoncé, à l'occasion de la réunion de service de l'équipe de l'UEHC du Robert, que l'administration centrale envisage la transformation de cet établissement en UEHDR, ainsi que la suppression de 6 postes d'éducateurs titulaires.

Le DT informe l'équipe que la DIR Ile-de-France/Outre-mer et la DT Martinique ont demandé un délai pour la mise en œuvre de cette échéance. Mais, tout cela a été présenté de façon à mettre une énième épée de Damoclès au-dessus de la tête des agents de l'EPE. En parallèle, il leur a été dit que cette perspective résulte de la faible activité de l'UEHC, et par conséquent, de leur incapacité à assurer une prise en charge éducative de qualité. De plus, il leur a été demandé de rendre le projet d'établissement finalisé pour la fin du mois de juin alors qu'aucun réel temps de travail n'a été prévu à cet effet.

Début mai, l'éducatrice en charge de la MEHD a été remplacée par une collègue contractuelle initialement affectée à l'UEHC. Cet état de fait n'a eu pour effet que de créer du flou et de l'insécurité pour les familles d'accueil et les jeunes. Le poste d'éducateur, devenu vacant, n'a pas été pourvu, alors que l'équipe est déjà en sous-effectif.

Le SNPES-PJJ/FSU Martinique condamne un management incohérent et inefficace qui s'exerce par la terreur, l'intimidation et l'offensive.

Cependant, tout semble aller pour le mieux pour la DTPJJ Martinique, alors qu'aucun temps de concertation et de réflexion n'est proposé à l'équipe pour appréhender les changements annoncés sans ménagement.

Le dimanche 13 mai 2018, un incident grave qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques s'est produit à l'UEHC où un groupe de jeunes s'est introduit cagoulé et armé d'un pistolet pour en découdre avec un jeune placé, en menaçant l'éducateur présent de leur arme.

Une fois de plus, cet événement a été pris à la légère par la direction :

- le « protocole violence » n'a pas été mis en œuvre,
- aucun débriefing, ni temps destiné à permettre à l'équipe d'être accompagnée pour se remettre de ce bouleversant épisode de violence, n'ont été proposés,
- aucune attention n'a été accordée aux jeunes pour les amener à désamorcer cette situation de crise,
- le signalement au parquet n'a été fait que 48h après l'incident,
- aucune procédure de mise en sécurité des jeunes, des personnels et des locaux n'a été envisagée alors que les assaillants avaient déclaré qu'ils reviendraient.

Alors, doit-on attendre un drame pour que la direction prenne ses responsabilités dans la gestion d'une telle situation de crise ?

Le SNPES-PJJ/FSU Martinique dénonce :

- **l'inertie et le manque de réactivité de la direction face à la gravité de la situation,**
- **le manque de considération de la direction envers les agents et les jeunes laissés pour compte dans la gestion émotionnelle de la situation,**
- **la non-assistance manifeste de la direction à personnes en danger en sous-estimant l'incident et le risque de représailles, en ne prenant aucune disposition pour mettre en sécurité les jeunes, les agents et les locaux.**

Le SNPES-PJJ/FSU Martinique enjoint la DTPJJ à :

- **proposer un accompagnement à tous les agents encore très marqués par les incidents, et à accorder une attention particulière à ceux qui ont été directement exposés aux faits,**
- **mettre en place un temps de réflexion et de construction avec les agents dans le cadre d'une suspension temporaire de l'activité,**
- **saisir le CHSCT.**

En fonction des réponses qui seront apportées par la DTPJJ Martinique, nous nous réservons le droit de saisir le CHSCT afin de mettre en lumière les conditions de travail dégradées que subissent les agents, et les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

Nous appelons les personnels de la PJJ Martinique à apporter leur soutien et leur solidarité aux collègues de l'UEHC du Robert, et à construire une mobilisation en faveur du maintien de cet établissement désormais menacé.

Face aux défaillances de l'administration, nous devons défendre et reconsidérer cet outil éducatif pour assurer au mieux la prise en charge des jeunes confiés.